

Déclaration UE de conformité

Selon l'ANNEXE XIII de la directive 2014/32/UE relative à l'harmonisation des Etats membres concernant la mise à disposition sur le marché d'instruments de mesure

Nous :

EDMA S.A.S.

214 Avenue Pierre Maurel
Actiparc Pierre Maurel
83480 Puget Sur Argens
FRANCE

Représenté par son Président

M. Sébastien NEGRE

Garantissons et déclarons sous notre seule responsabilité, que l'instrument de mesure :

MÈTRE RUBAN MAGNÉTIQUE réf. 1758XX,

Muni d'un ruban en acier avec revêtement nylon de classe II, de longueur 8 m et de largeur 25 mm, avec 2 faces graduées en centimètres, d'un crochet double aimanté, d'un bouton de blocage et d'un bouton de freinage du ruban, d'un boîtier plastique renforcé et antidérapant de couleurs orange et noire, d'un crochet ceinture et d'une dragonne.

Est conforme aux exigences essentielles applicables de la Directive 2014/32/UE du parlement européen et du conseil du 26 février 2014, Module D1.

Cette déclaration est basée sur les éléments suivants :

- Certificat N° LNE- 36208 délivré par l'organisme LNE notifié N° 0071.
- Plans du boîtier et de ses boutons de blocage et freinage ruban, du crochet ceinture, du crochet double aimanté et de sa connexion, ainsi que le marquage du ruban.
- Procédures de fabrication et de contrôle de fabrication.

Ceci pour la durée de validité du certificat, soit jusqu'au : 24/11/2025.

Établi à Puget sur Argens, le 10 juillet 2023.

Sébastien NEGRE

PRÉSIDENT

EDMA[®]
UN OUTIL D'AVANCE
SAS au capital de 2 007 320 €
R.C.S. FREJUS 480 074 327 - Code NAF 4674A
Actiparc Pierre Maurel
214 Avenue Pierre Maurel
83480 Puget Sur Argens - FRANCE
Tél. +33 (0)4 94 44 70 70 - Fax +33 (0)4 94 44 70 71
www.edma.fr